



p.4

Dossier du mois :
La rentrée



p.9

Le budget



p.14

Notre centre-ville
se déchaîne



NEUILLY-PLAISANCE À L'HEURE DE LA RENTRÉE



3 ÉDITO DU MAIRE

4 DOSSIER DU MOIS

UNE RENTRÉE PETITE ENFANCE ET SCOLAIRE PARTICULIÈRE

9 FOCUS

9 BUDGET 2020 : STABILISER LES RECETTES ET LES DÉPENSES AU SERVICE DE LA QUALITÉ

11 LA VIE NOCÉENNE

11 «#JE DÉCIDE POUR MA VILLE» : REPRISE DES COMMISSIONS THÉMATIQUES
NAVETTE : PROFITEZ D'UN CHAUFFEUR PRIVÉ

12 CET ÉTÉ, DES ACTIVITÉS À FOISON POUR LA JEUNESSE NOCÉENNE !

14 CHAQUE WEEK-END, SUCCOMBEZ À DES MOMENTS 100% PLAISIR

16 SORTIR À NEULLY-PLAISANCE

16 SALSA, CHAH CHA CHA, PARTICIPEZ AU STAGE DE DANSES DE SPEGGY COL
UNE MOISSON DE L'ORGE CONVIVIALE ET LUDIQUE !

17 LA FÊTE DES VOISINS, ÉDITION 2020 SE DÉROULERA LE VENDREDI 18 SEPTEMBRE

«... ET BAISSÉ LES YEUX QUAND JE TE PARLE» UNE CONFÉRENCE «GESTICULÉE» PAR CAMILLE PASQUIER

18 SOIRÉE LADIES
OCTOBRE ROSE, NEULLY-PLAISANCE SE MOBILISE

19 ANIMATIONS BIBLIOTHÈQUE
ESSAYEZ-VOUS AU CONCOURS DE NOUVELLES

20 VOTRE CINÉMA EST DE RETOUR

21 LE CINÉMA EN PLEIN AIR : UN SUCCÈS FOU !
FAITES-VOUS PLAISIR, VENEZ SCULPTER !

22 CONCERT INTER- GÉNÉRATIONNEL À LA RÉSIDENCE D'EGLANTINE
DÉCOUVREZ LE DESSIN MYSTÈRE DU PARCOURS GPS EN SOUTENANT L'AFM TELETHON

RÉOUVERTURE DU FOYER DE L'AMITIÉ «L'ESCAPADE»

23 LES TÉLÉCONSULTATIONS AU CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ SE POURSUIVENT
OUVERTURE D'UN CABINET MÉDICAL

24 SPORT À NEULLY-PLAISANCE

24 LE CLUB DE HANDBALL DE «NEULLY-PLAISANCE SPORTS» OBTIENT LE LABEL BRONZE

DÉCOUVREZ LE BABY-FOOT
PASSAGE DE GRADES AU NEULLY-PLAISANCE KARATÉ CLUB

25 COMMERÇANTS

26 VENEZ TESTER LES NOUVELLES INSTALLATIONS DE VOS COMMERÇANTS
PASSEZ UN AGRÉABLE MOMENT SUR LA TERRASSE DES BORDS DE MARNE

27 COURRIER DES NOCÉENS

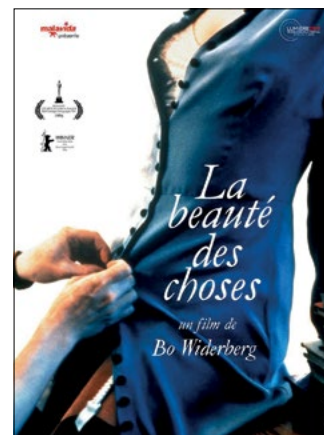
28 JEUX/ÉTAT CIVIL

29 BLOC NOTES

31 TRIBUNES POLITIQUES



EN AVANT-PREMIÈRE



LA BEAUTÉ DES CHOSES
Drame sentimental de Bo Widerberg
(Suède, 1995)

2h05 - Interdit aux – de 12 ans
Dans les années 1940, le jeune lycéen Stig est attiré par sa professeure Viola. Ils deviennent amants. Mais Stig rencontre fortuitement Frank, le mari de Viola.
Grand Prix du jury, Berlinale 1996.
«Le dernier film de Bo Widerberg est le bel épilogue d'un grand cinéaste.» (Fiches du cinéma)

LUNDI 28 SEPTEMBRE à 20H45

3 films à (re)découvrir de Bo Widerberg à partir du 14 septembre.

Plus d'informations sur :

www.mairie-neullyplaisance.com ou auprès du cinéma municipal
(01 43 00 11 38) 21 av. Daniel Perdrigé

LES GRANDS RENDEZ-VOUS À VENIR

SEPTEMBRE 2020

Samedi 12 septembre

A 14h : Conférence «... et baisse les yeux quand je te parle» - Salle des Fêtes

Mercredi 16 septembre

De 14h à 19h : Don du sang - Salle des Fêtes

Vendredi 18 septembre

A partir de 18h : La Fête des Voisins - Neully-Plaisance

Samedi 26 septembre

De 14h à 19h : Stage de danse par Peggy COL - Salle des Fêtes

OCTOBRE 2020

Vendredi 9 octobre

18h30 : Soirée Ladies Night - Salle des Fêtes
20h : Séance de légende «Van Gogh» - Cinéma municipal «La Fauvette»

Samedi 10 octobre

14h : Séance Cinéma Différence - Cinéma municipal «La Fauvette»

Samedi 17 octobre

15h : Conférence M.BRANGE «La chevalerie templière» - Espace Plaisance, Bibliothèque municipale

DU 1^{ER} AU 31 OCTOBRE - OCTOBRE ROSE

Dimanche 4 octobre

De 10h à 13h : Stand d'information dépistage cancer du sein et exposition de voitures anciennes - Cour de la Mairie

Dimanche 10 octobre

15h : Conférence sur le dépistage - Salle des Fêtes
16h30 : Marche rose - Square de la Salle des Fêtes

Samedi 17 octobre

14h30 : Spectacle «Dépistage, rire pour prévenir» - Salle des Fêtes





« JE VEILLERAI, AVEC L'ÉQUIPE MUNICIPALE, À CONTINUER À PROTÉGER LES NOCÉENS... »

Cette année plus que jamais, les vacances estivales ont été les bienvenues.

Et cela, en raison de la période de crise sanitaire sans précédent que nous avons connue et qui fut très difficile pour nous tous, en raison de la mise en place des mesures gouvernementales de confinement et des drames humains engendrés par l'épidémie.

Pour gérer celles-ci et accompagner les Nocéens, la ville a dû prendre un certain nombre de mesures : mobilisation de l'ensemble des agents communaux, en télétravail ou sur le terrain ; commande et distribution de masques ; mise en place d'une téléconsultation au Centre Médical de Santé qui se poursuit aujourd'hui ; installation d'un drive au marché puis à la Bibliothèque qui perdurent également et bien d'autres initiatives encore...

Comment oublier également cette Solidarité nocéenne de tous les instants qui aura donné toute sa valeur à ce "vivre ensemble", concept fréquemment galvaudé, mais à qui ces circonstances exceptionnelles auront donné toute sa consistance !

Il faut rappeler ces admirables élans de spontanéité et de générosité : Nocéens confectionnant des masques ou des visières, sociétés et commerces distribuant des denrées alimentaires ou des produits essentiels. Il convient également de mentionner ces dizaines d'autres initiatives bénévoles, individuelles ou collectives qui honorent leurs auteurs et qui font la fierté de notre ville !

Puis il a fallu organiser le déconfinement en mettant en œuvre les conditions sanitaires drastiques permettant de procéder à la réouverture des classes et des structures d'accompagnement, ce qui constitua un travail très important de la part des services municipaux concernés.

J'ai également souhaité mettre en place les dispositifs "votre centre-ville s'anime" et "votre centre-ville se déchaine" durant plusieurs samedis de juin et de juillet dans le but de renouer le lien de convivialité et de qualité entre les Nocéens et leurs commerçants, lien que la période de confinement avait distendu.

La ville dû également composer avec les incertitudes sanitaires liées à l'ouverture des différents organismes d'accueil, afin d'organiser séjours et activités estivales des jeunes nocéens ainsi que des "vacances apprenantes" permettant à ceux qui étaient concernés, de renouer avec des contenus pédagogiques.

Par ailleurs, la piscine municipale put rouvrir dans le respect d'un strict protocole, dans un cadre habituel sportif ou de loisirs à l'attention des jeunes et adultes nocéens.

Ainsi, en dépit de ces circonstances défavorables, les vacances à Neuilly-Plaisance furent, cette année encore, variées et de qualité !

Le Budget de la ville a évidemment été voté dans des délais inhabituels et avec les incertitudes du montant final des dépenses liées à la crise sanitaire. Mais comme toujours, il a été élaboré au plus près des deniers publics et avec la volonté, une fois encore, de ne pas augmenter les impôts tout en maintenant une même qualité et une même variété de services.

Enfin, il est à signaler, que comme il y a quelques années, notre ville a été réquisitionnée pour l'accueil de migrants, suite au démantèlement d'un camp situé porte d'Aubervilliers.

Ces derniers, 80 hommes, ont été accueillis au gymnase Saluden. Leur situation est entièrement prise en charge par l'Armée du Salut concernant la mise en sécurité du site, la restauration des résidants, le suivi de leur état de santé et de leur situation administrative. Tout se passe de manière satisfaisante.

En cette rentrée 2020, de sombres perspectives se dessinent dans les domaines économique et social qui ne manqueront pas, hélas pas de mettre à mal notre cohésion nationale déjà fragilisée ces derniers temps.

A n'en pas douter, les collectivités territoriales et notamment les communes, seront de nouveau en première ligne pour faire face à l'adversité, prouvant, s'il en était encore nécessaire, qu'elles forment le socle de notre République !

Je veillerai quant à moi, avec l'équipe municipale, à continuer à protéger, sans relâche les Nocéens, mais aussi à préserver notre Exception, tant sur la qualité des services municipaux que de l'offre événementielle proposés.

Bonne rentrée à tous.

Votre Maire,
Christian DEMUYNCK

« Une rentrée petite enfance et scolaire particulière »

La rentrée scolaire a eu lieu le mardi 1^{er} septembre et est intervenue dans les circonstances particulières liées à la crise sanitaire du coronavirus.

C'est la raison pour laquelle tout a été fait par les services municipaux pour accueillir les élèves ainsi que les jeunes enfants dont c'est aussi la rentrée, informelle celle-ci, dans les meilleures conditions et dans un strict respect des protocoles sanitaires.

A Neuilly-Plaisance, chacun des 2 139 élèves scolarisés au sein des 12 écoles élémentaires et maternelles, sera accompagné sur le chemin de la réussite scolaire !

LA RENTRÉE DANS LES CRÈCHES

Les plus jeunes enfants inscrits en crèche ont effectué eux aussi leur rentrée à partir du lundi 24 août.

Au total 137 enfants, de 3 mois à 3 ans, sont accueillis dans les crèches du Centre, Abbé-Pierre et Pirouettes-Cahouettes.

Pour rappel, l'admission en crèche est soumise à un avis de la commission. Contrairement à l'école, la crèche n'est pas obligatoire, et le nombre de places y est limité.

70 places ont été attribuées lors de la commission, pour un total de 159 demandes soit 44 % de réponses positives.

- 29 nouveaux enfants à la crèche du Centre.
- 24 nouveaux enfants entrent à la crèche Abbé-Pierre.
- 17 nouveaux entrants à la crèche Pirouettes-Cahouettes.

Afin de répondre à un plus grand nombre de familles, **une augmentation du nombre de places de bébés a été décidée, soit un accueil de 5 bébés en plus** par rapport à la précédente rentrée, ce qui a nécessité le recrutement d'un professionnel de la petite enfance afin d'améliorer l'accueil

des enfants et respecter les taux d'encadrement.

Le tout premier âge constitue l'une des priorités de la ville car il marque une étape fondamentale sur le chemin de la réussite scolaire puis professionnelle.

Un projet éducatif municipal

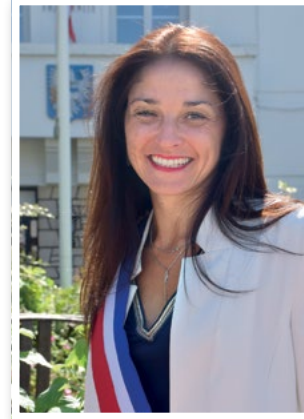
Sous l'impulsion de **Marie RÉFATTI-PONZIO** Maire-adjointe déléguée aux Affaires Sociales, à la Solidarité, à la Petite Enfance et à la Santé, la ville propose un projet de qualité au sein de chaque structure.

Celui-ci repose sur le principe d'un accueil en petite famille, **chaque section accueillant des enfants d'âges différents** (bébés, moyens et grands).

Cette organisation favorise le respect du rythme des enfants et la valorisation des compétences de ceux-ci, chaque tranche d'âge trouvant une réponse adaptée à ses propres besoins.

Les crèches ont des projets d'activités pour toute l'année :

- Le Jardinage (chacune disposant d'un jardin et d'un potager)



Marie RÉFATTI-PONZIO
Maire-adjointe déléguée aux Affaires Sociales, à la Solidarité, à la Petite Enfance et à la Santé

- L'Intergénérationnel (le Conseil des aînés organise des rencontres autour du livre)
- L'utilisation de la langue des signes associée à la parole pour l'apprentissage du langage...

Respect d'un strict protocole :

Pour les impératifs de la lutte contre l'épidémie de Coronavirus, les crèches suivent les directives du guide ministériel Covid-19/ phase 3, selon lequel les parents qui entrent dans les structures doivent porter un masque en plus des mesures sanitaires de rigueur (circuit de distanciation, gel hydro alcoolique, lavage de mains...).

La période d'adaptation dite aussi période de familiarisation, a eu lieu à partir du 25 août durant une semaine, elle a permis aux parents, enfants et professionnels de créer du lien et d'échanger sur les habitudes de vie de l'enfant, les parents partageant et observant la vie à la crèche en présence de leur enfant afin de pouvoir confier leur enfant en toute confiance.

La halte-jeux des Renouillères, quant à elle, a rouvert ses portes le 24 août pour les enfants à partir de 12 mois pour un accueil à la demi-heure pour un maximum de 12 enfants en simultané. Les adaptations ont également repris fin août.

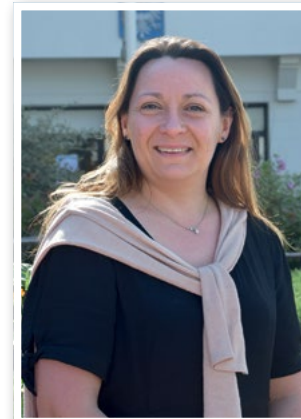




Vanessa BOILEAU
Maire adjointe déléguée aux Affaires Scolaires, à l'Enfance et à la Restauration Scolaire



Armelle FAGIANI
Conseillère municipale déléguée à la Restauration scolaire



Sandra GRIMAUD
Conseillère municipale chargée des relations avec les Ecoles

RENTRÉE SCOLAIRE

Des réunions de concertation se tiennent toute l'année entre les élus municipaux et des représentants de parents d'élèves. Par ailleurs, suite au renouvellement du conseil municipal, celui-ci a procédé à la désignation de ses représentants aux conseils d'école.

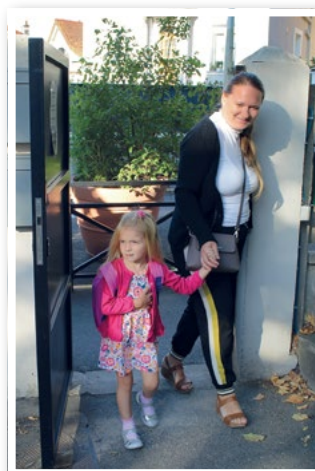
En voici le détail :

Écoles maternelles	Élus représentant le C.M.	Fonction
Paul DOUMER	François MARTINACHE	Maire adjoint
Victor HUGO	Djina ALI	Conseillère municipale
Léon FRAPIE	Martine LAMAURT	Maire adjoint
Paul LETOMBE	Joseph-Gérard BENAICHE	Conseiller municipal
BEL AIR	Maria DIAS	Conseillère municipale
FOCH	Philippe BERTHIER	Conseiller municipal délégué
Écoles élémentaires	Élus représentant le C.M.	Fonction
CENTRE	Mickaël RIGAULT	Conseiller municipal
JOFFRE	Sandra GRIMAUD	Conseillère municipale
Victor HUGO	Pascal BUTIN	Maire adjoint
CAHOUETTES	Mehrez ASSAS	Conseiller municipal délégué
Édouard HERRIOT	Joseph-Gérard BENAICHE	Conseiller municipal
BEL AIR	Abdessamad BOURZIK	Conseiller municipal

LA VILLE AUX CÔTÉS DES ÉLÈVES NOCÉENS

Tout au long de leur scolarité, de nombreux moyens sont mis à la disposition des élèves pour leur permettre de réussir et de s'épanouir à Neuilly-Plaisance, dès leur plus jeune âge et cela, sous la vigilance de **Vanessa BOILEAU**, Maire-adjointe déléguée aux Affaires scolaires, à l'Enfance et à la Restauration scolaire, d'**Armelle FAGIANI**, Conseillère municipale déléguée à la Restauration scolaire et de **Sandra GRIMAUD**, chargée des relations avec les Ecoles.

- Les moyens humains : Plus de 150 agents municipaux sont au service des enfants concernant l'entretien des bâtiments et la restauration scolaire, ainsi qu'un agent chargé des "travaux immédiats et urgents" dans les établissements scolaires.
- La sécurité des élèves est assurée par des agents "sécurité-école" qui assurent la traversée de ceux-ci aux abords de certaines écoles.
- Les infrastructures sportives : Les équipements sportifs municipaux permettent aux enfants de pratiquer de nombreuses activités physiques et sportives tout au long de l'année : piscine, stade, gymnases...



- Les infrastructures culturelles : Les classes peuvent se rendre régulièrement à la bibliothèque municipale où les agents les guident dans leur choix d'ouvrages, leur présentent des thématiques, les initient à la recherche documentaire...
- Le Cinéma "La Fauvette" accueille les classes dans le cadre du dispositif "Ecole et Cinéma".
- "Le Choucas" à Sixt (Savoie) : les écoliers ont la possibilité de participer, dès l'école maternelle, à des classes de "découverte du milieu montagnard" et sont hébergés dans l'hôtel municipal 2 étoiles.
- Un service de navette scolaire gratuite est également organisé matin et soir, après l'école, et le mercredi midi pour permettre aux élèves domiciliés dans le Quartier des Bords de Marne de se rendre au groupe scolaire Victor Hugo. Ceux du "Village de Plaisance" disposent également d'une navette pour se rendre dans les écoles Léon Frapié, des Cahouettes ou au collège Jean Moulin.
- Le service quotidien de restauration scolaire est assuré avec un tarif accessible à tous.

TRAVAUX

Les principaux travaux intérieurs et extérieurs effectués par la Ville au cours de l'été pour rénover les infrastructures scolaires et améliorer le confort des élèves.

POUR TOUTES LES ÉCOLES :

Contrôle des jeux de cour ; nettoyage de vitreries ; peinture grilles extérieures et portails, nettoyage murs et préaux des écoles...

MATERNELLES

- Foch : Nettoyage des vitreries
- Bel Air : Pose d'un portillon et d'une clôture entre logements et école
- Victor-Hugo : Pose de sol souple jeu de cour
- Paul Letombe : Réparation du linoléum dans le préau
- Paul Doumer : Aménagement d'une aire de pique-nique
- Léon Frapié : Remise en peinture de classes

ÉLÉMENTAIRES

- Cahouettes : Nettoyage carrelage dans les sanitaires
- Bel-Air : Fourniture et pose d'un Tableau numérique
- Victor Hugo : Aménagement d'une salle des maîtres
- Edouard Herriot : Mise en peinture du préau grande cour
- Joffre : Remplacement des fenêtres et portes sur façade avant
- Centre : Mise en peinture de classes

Par ailleurs, parce que notre ville mesure l'importance des outils du numérique, le déploiement de ceux-ci se poursuit avec l'installation de 7 TNI (Tableaux Numériques Interactifs) supplémentaires dans les écoles maternelles et élémentaires.

Bienvenue à Mme Karima ERRACHIDI, nouvelle principale du collège

Après avoir exercé ses fonctions à la Direction du Collège Jean-Moulin depuis près de 4 ans, **M. Jean-Henri REYNIER** a quitté celles-ci à la fin de l'année scolaire pour rejoindre un lycée de Seine-Saint-Denis, en qualité de Proviseur.

Dans une lettre adressée au Maire, il indique : *« Je quitte un établissement qui a pu bénéficier de l'aide constante de la municipalité et d'un soutien aux projets. »*

Citons, comme exemples de ce soutien :

- Sécurisation des abords immédiats du collège (pose de barrières fixes)
- Gratuité de la Bibliothèque pour tous les collégiens
- Soutien au partenariat franco-allemand
- Soutien à la section tennis
- Aide financière aux élèves pris en charge par l'IPERMA (Saint Saulge)
- Utilisation de la Salle des Fêtes et du car municipal pour des sorties scolaires
- Information régulière des activités du Collège dans le Bulletin municipal.

Le successeur de M. REYNIER est **Mme Karima ERRACHIDI**, auparavant Principale du collège Albert Camus de Neuilly-sur-Marne.

LES CHIFFRES

1 373 élèves scolarisés à la rentrée 2020 en élémentaire

766 élèves scolarisés en maternelle

LA PHRASE À RETENIR

« L'École est facteur de cohésion sociale. Son rôle est de préparer nos enfants à la Citoyenneté et à l'exercice de la raison critique par l'apprentissage des savoirs et des valeurs ».

Extrait du rapport remis par le sénateur Christian DEMUYNCK au Premier ministre en juin 2004.

Rentrée scolaire : Mardi 2 septembre 2020



Maternelle Léon Frapié



Maternelle Victor Hugo



Elémentaire Bel Air



Elémentaire Cahouettes



Elémentaire Paul Doumer

BUDGET 2020 :

STABILISER LES RECETTES ET LES DÉPENSES AU SERVICE DE LA QUALITÉ

Le budget primitif de la ville est habituellement voté à la fin du 1^{er} trimestre.

Celui de cette année, proposé par **Christian DEMUYNCK** et élaboré par **Jean-Philippe MALAYEUDE** maire adjoint délégué aux Finances, ayant subi les conséquences de la crise sanitaire, a été adopté le 1er juillet par le nouveau conseil municipal.

Voici les grandes lignes de ce budget marqué par une gestion rigoureuse, le maintien des services à la population et la stabilité de la fiscalité locale.

Depuis 2010, la ville est confrontée à une diminution drastique des dotations allouées par l'Etat, celle-ci ayant occasionné une chute de près de 9,6 millions d'euros des recettes de la ville

à travers une diminution de la Dotation Globale de Fonctionnement.

Si depuis 2019, la stabilité des dotations est de mise, la ville a pris l'habitude de gérer son budget dans une logique de responsabilité qui se traduit notamment par une maîtrise des dépenses et par une stratégie de désendettement.

Cette saine gestion financière a permis de dégager des marges de manœuvre afin de maintenir l'ensemble des services aux Nocéens, de préserver un cadre de vie d'exception et d'engager un programme d'entretien des équipements municipaux !



UN BUDGET 2020 DE 53,5 MILLIONS D'EUROS

40 millions en fonctionnement et 13,5 millions d'euros en investissement.

Les principales caractéristiques :

- stabilité des recettes et des dépenses courantes de fonctionnement et d'investissement
- sortie des produits financiers structurés
- provisionnement de dépenses exceptionnelles liées à la crise occasionnée par l'épidémie de covid-19
- stabilité des dépenses de personnel grâce à un effort très important de regroupement et de mutualisation des services entrepris ces dernières années
- maintien de services variés et de qualité aux Nocéens, sans augmentation de la fiscalité locale

Une nouvelle fois, la municipalité a décidé de ne pas augmenter ses taux de fiscalité et ce pour la 14^{ème} année consécutive !

Et pourtant, cette absence d'augmentation, qui devient la règle, n'a rien d'évident, ni de naturel. Mais, devenue

habituelle, elle pourrait apparaître comme normale et pourrait ainsi passer inaperçue. Alors qu'elle est au contraire remarquable !"

Elle est le résultat d'un combat quotidien et d'une gestion au plus près des deniers publics grâce à laquelle la qualité de l'ensemble des services rendus à tous les Nocéens sera maintenue en 2020 !



LES PRIORITÉS de 2020

Les affaires scolaires et l'enfance

Avec un budget de plus de 4 millions d'euros, l'éducation et la réussite scolaire constituent des priorités municipales : tarifs très attractifs pour les activités périscolaires et les études surveillées, classes transplantées et colonies de vacances, lutte contre le décrochage scolaire, acquisition de fournitures et de matériel, entretien et rénovation des bâtiments...

La jeunesse et le sport

La ville consacre 5 millions d'euros à ces deux secteurs. Pour la jeunesse : nombreuses activités et séjours organisés chaque année par la MCJ.

Concernant le sport, notons la rénovation du terrain d'honneur en 2019, réhabilitation à venir du deuxième terrain de football et poursuite des études sur la rénovation de la piscine et de la piste d'athlétisme, sans oublier le soutien de la ville aux associations afin de disposer d'une offre sportive attractive et variée.

Le cadre de vie

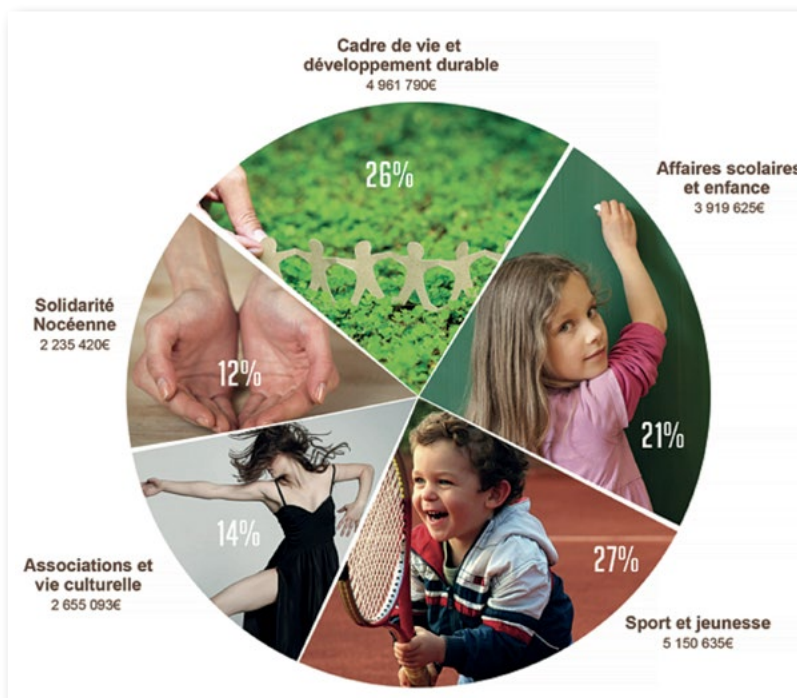
La préservation du cadre de vie est un enjeu essentiel à Neuilly-Plaisance. Un budget de 5 millions d'euros couvre les secteurs de la propreté, de l'environnement, de l'aménagement et de la sécurité.

Dans le détail : première phase d'aménagement des pistes cyclables ; poursuite du développement de l'éclairage public par leds ; travaux de rénovation de voirie et d'enfouissement des réseaux pour embellir la ville; renouvellement de certains véhicules et matériels de nettoyage par des véhicules électriques afin d'assurer la propreté de la ville dans le respect de l'environnement.

La culture

Ce sont 2,6 millions d'euros qui seront consacrés au cinéma, à la bibliothèque, au Centre Municipal d'Action Sportive et Culturelle ou à l'école de musique.

Ces différents services, comme d'autres, sont restés mobilisés à distance durant la crise sanitaire et devraient reprendre une



activité normale à la rentrée si les conditions le permettent. Il en sera de même des nombreuses manifestations culturelles habituellement organisées par la ville.

La solidarité

Ce secteur mobilise une somme de 2,2 millions d'euros.

Il est essentiel de maintenir la solidarité en faveur des plus fragiles, en particulier en cette période de crise sanitaire.

Pour cela, la ville attribue chaque année une subvention de plus de 300 000 euros au CCAS pour ses missions d'aide à domicile auprès des personnes dépendantes et notamment le portage de repas et l'entretien du logement.

Cette année, 20 000 euros supplémentaires lui ont été attribués afin de pouvoir récompenser les agents qui ont été mobilisés durant la crise.

Des crédits sont également affectés en direction du Centre Municipal de Santé qui voit son activité augmenter chaque année, tout comme celle du Foyer de l'Amitié qui reçoit quotidiennement nos seniors dans le cadre d'activités ludiques et conviviales.

LES CHIFFRES

0% d'augmentation des taux de fiscalité prélevés par la ville

18,29% c'est le taux communal de la taxe sur le foncier bâti (inchangé depuis 14 ans)

2 535€ dépensés /an par Nocéen

LA PHRASE À RETENIR

« Un enfant né l'année de la dernière augmentation d'impôts à Neuilly-Plaisance serait aujourd'hui au Collège, en classe de 3^{ème} ! »

« #JE DÉCIDE POUR MA VILLE » : REPRISE DES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Au début de l'été 2019, **Christian DEMUYNCK**, constatant que notre démocratie locale était en danger, lançait le Club “#Je décide pour ma ville” !

La vocation de cette structure est d'être un laboratoire d'idées au sein duquel chaque Nocéen qui le souhaite peut s'exprimer, débattre, proposer des idées, participant ainsi à la construction collective et structurante de l'avenir de notre ville.

Depuis, régulièrement, les différentes commissions créées se sont réunies en présence d'élus municipaux.

Bien entendu, l'activité du club “#jedecidepourmaville” fut paralysée par les mesures gouvernementales de confinement liées à la crise sanitaire sans précédent que nous avons connue.

Sous réserve de nouveaux développements de celle-ci, les réunions thématiques reprendront à la rentrée et cela, en présence de nouveaux élus municipaux.

Pour rappel, les commissions concernent les thèmes suivants :

- le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) arrivé en discussion à la fin 2019 (réunion le...) ;
- la Vie culturelle et sportive pour participer au développement de nos offres dans ces deux domaines afin que

toutes les passions puissent s'exprimer pleinement ; (réunion le...) ;

- le Plan vélo, les circulations douces et les nouvelles mobilités (réunion le...), pour lesquels les discussions restent nombreuses, notamment à cause de la configuration complexe de la ville ;
- les Services de Proximité si importants pour faire vivre la solidarité et créer du lien social ; (réunion le ...)
- la Sécurité et la prévention afin d'imaginer des dispositifs toujours plus innovants pour assurer la tranquillité publique, (réunion le ...)

Toutes ces réunions thématiques et participatives de concertation citoyenne sont particulièrement riches. Les points de discussions y sont nombreux et constructifs, tant les Nocéens sont passionnés par leur ville et impliqués dans ses projets.

Alors, n'hésitez pas à la rentrée, à venir vous inscrire ou, si vous l'êtes déjà, à participer afin de faire part de vos remarques, de proposer vos idées et suggestions dans l'intérêt de notre ville.

NAVETTE : PROFITEZ D'UN CHAUFFEUR PRIVÉ

Chaque Nocéen peut bénéficier gratuitement de la navette municipale, du lundi au vendredi et le dimanche. Et le mercredi, pour les personnes à mobilité réduite, avec navette adaptée.

Réservation et renseignements au 01 43 00 96 16 ou à la Mairie.

La navette vient vous chercher et vous reconduit à domicile pour vous amener dans toute la ville ainsi qu'à la “clinique de l'Orangerie” du Perreux ! N'hésitez plus !



CET ÉTÉ, DES ACTIVITÉS À FOISON POUR LA JEUNESSE NOCÉENNE !



La crise sanitaire sans précédent que nous avons connue, en plus des drames humains qu'elle a engendrés, a bouleversé la vie de chacun d'entre nous. Depuis le déconfinement, il a fallu tenter de rattraper le temps perdu et profiter de la liberté retrouvée pour sortir, se rencontrer, échanger, participer de nouveau à des activités, bref renouer avec une vie familiale et sociale. Pour accompagner les Nocéens dans cette voie, **Christian DEMUYNCK** et l'équipe municipale ont pris de nombreuses initiatives en ce sens, décrites par ailleurs dans ce magazine. Durant la période estivale, la ville a souhaité proposer, en direction de la jeunesse nocéenne, la même qualité et la même variété de séjours, de sorties et d'activités que les années précédentes... suivant en plus, les règles de protocoles sanitaires stricts.

Ainsi, un séjour au Choucas, initialement prévu au printemps avant d'être annulé pour cause de fermeture de tous les accueils de loisirs, fut organisé en juillet, sous l'impulsion de **Vanessa BOILEAU**... Et cela, après un travail important des équipes municipales et du Directeur de l'Établissement pour pouvoir rapidement mettre en place ces colonies de vacances pour jeunes de 10 à 14 ans, qui se déroulèrent du 9 au 22 juillet au Choucas.

- Au programme : escalade, VTT, randonnée, accrobranche, piscine, via ferratta (pour les plus grands) ...

Pour ce qui concerne le CME :

En complément, le Centre Municipal de l'Enfance proposa, à l'initiative de ... des nuitées pour les enfants fréquentant les accueils de Loisirs de la ville et cela, sur des sites variés afin notamment, de dépayser les enfants et de retrouver du lien social post confinement.

- Pour les élémentaires : (CP au CM2), les séjours se déroulèrent à la base de Champs sur Marne toute proche pour 10 enfants, de 8 à 12 ans, des Renouillères.
- Ainsi que trois semaines sans nuitées pour une quinzaine d'enfants de 6 à 12 ans des écoles Herriot et des Renouillères.

Au programme, un foisonnement d'activités terrestres (roller, tir à l'arc, grimpe dans les arbres...) et nautiques (canoë kayak, voile) encadrées par des éducateurs sportifs de la base.



Les enfants du Bel Air maternelle



Concernant les maternelles, 1 nuitée fut proposée à la mi-août, dans les locaux de l'école Foch pour 16 enfants.

Le CME proposa également des sorties à la journée, ludiques et/ou culturelles, à Provins avec spectacle des aigles et rallye pédagogique du Rempart, Mer de sable, Baby land...

Enfin, la Maison de la Culture et de la Jeunesse, sous l'impulsion de **Serge VALLEE** ... et de **Djina ALI** ... organisa 4 semaines de loisirs, en juillet, avec la présence de 70 enfants de 6 à 15 ans chaque semaine. Au programme : activités plein air, tir à l'arc, animations diverses...

3 sorties furent programmées : une à Saint Paul (Oise) et deux à la base de loisirs de Jabelines.

Des séjours furent prévus, pour un total de 76 enfants et comme chaque année pour les différentes tranches d'âges, afin de répondre aux objectifs éducatifs, socles de la politique jeunesse de cette structure.

Ils se déroulèrent à l'Ile d'Oléron en juillet pour 15 jeunes de 13 à 15 ans. Au programme : surf, paddle, catamaran,

vélo et en août, à Buthiers pour les enfants de 6 à 12 ans. A l'ordre du jour : : camping, canoë, escalade, VTT, course orientation, accrobranche mais aussi : apprentissage à la vie en collectivité, à la bienveillance, au respect des autres ...

Enfin, et cela constitue une nouveauté : organisation d'un "accueil de loisirs apprenant", en août pour 69 enfants et pour lequel les accompagnants furent choisis pour leur expérience en animation et leur niveau d'études.

Au programme : renforcement scolaire le matin et activités éducatives l'après-midi : activités ludiques, ateliers thématiques : nutrition, nature et géologie, santé, culture générale...

La ville de Neuilly-Plaisance a remporté la course contre la montre engagée pour sa jeunesse afin d'organiser ce foisonnement d'activités ludiques, sportives, culturelles mais aussi éducatives et cela... comme si de rien n'était !

Retrouvez d'autres photos des activités et séjours de l'été sur le site internet de la ville : mairie-neuillyplaisance.com



Le groupe CME Herriot devant le Cinema «La Fauvette»



Le groupe CME Herriot à la base de loisirs



Chaque week-end succombez à des moments 100% plaisir

Les commerces de proximité font l'identité de Neuilly-Plaisance et la qualité de son cadre de vie. Au sortir de la période de confinement que nous avons connue, **Christian DEMUYNCK** a souhaité soutenir et promouvoir leur activité. Aussi, sous l'impulsion de **Rahima MAZDOUR**, Maire adjoint déléguée aux Ressources Humaines, au Commerce et à l'Artisanat. La ville de Neuilly-Plaisance a mis en place la piétonnisation de l'avenue du Maréchal Foch, de la rue du général de Gaulle à l'avenue Georges

Clemenceau, tous les samedis dès 10h. Durant 6 semaines, la ville de Neuilly-Plaisance a permis aux Nocéens et à leurs commerçants et leurs artisans de se retrouver en toute convivialité et de redynamiser le centre-ville. Ces moments avaient pour objectif d'offrir des moments de rencontre et surtout de plaisir.

Découvertes, achats, flâneries, partage, échanges constituèrent le fil rouge de ces samedis. Les nombreux visiteurs pouvaient ainsi profiter des terrasses pour manger ou boire un verre, de la vente de prêt-à-porter, des objets de décoration, des produits

de bien-être... ce sont au total une trentaine de commerçants, artisans et créateurs qui étaient au rendez-vous, sans compter les animations musicales, les sculpteurs, jongleurs et échassiers ; les concours de dessin pour les enfants jusqu'à 12 ans, ayant pour thèmes la carte postale ou les masques...

Des associations comme le "Mille Pattes", le Téléthon, le Lions Club étaient également présentes.

Pour faciliter le stationnement, le Service Voiturier, pratique et gratuit était mis à disposition devant la Mairie, pour la plus grande satisfaction de ses utilisateurs.



Nombreuses animations pour les enfants.

Infos pratiques des Opérations 100% Plaisir :

Les samedis dès 10h
sur l'avenue du Maréchal Foch
Les dimanches de 10h à 12h30
dans la cour de la Mairie



« Au sortir du confinement, il était nécessaire d'offrir aux commerçants et aux Nocéens la possibilité de se retrouver en toute convivialité pour assurer au plus vite un redémarrage de l'activité économique. Devant la réussite et le succès de ce dispositif, je donne rendez-vous aux Nocéens le samedi 12 septembre toute la journée sur l'avenue Foch et le dimanche 13 septembre le matin dans la cour de la Mairie pour la reprise de ces moments 100% plaisir ! »
 révèle Christian DEMUYNCK.



SALSA, CHA-CHA-CHA, PARTICIPEZ AU STAGE DE DANSES DE PEGGY COL

La ville de Neuilly-Plaisance organise en partenariat avec la danseuse professionnelle, professeure de danse et Nocéenne, **Peggy COL**, des stages de danses le samedi 26 septembre à la Salle des Fêtes.

Salsa Portoricaine, Cha-cha-cha ou entraînement libre dansant en musique et guider par les conseils personnalisés de **Mme COL**, venez vous perfectionner ou tout simplement découvrir les bases des différentes danses sous la forme de petits enchaînements de figures simples et diversifiées.

Le temps d'un après-midi, vous pourrez profiter d'une piste de danse de 400m² tout en vous laissant emporter par les conseils d'une professionnelle.

3 stages de danses vous sont proposés :

- De 14h à 15h30 : Cours de Cha-cha-cha
 - De 16h à 17h30 : Cours de Salsa Portoricaine
 - De 18h à 19h30 : Entraînement libre dansant Salsa Portoricaine et Cha-cha-cha
- Chaque stage est accessible à partir de 12 ans (en présence d'un parent), quelque soit le niveau.

Merci de vous présenter 15 minutes avant chaque cours pour avoir le temps de s'installer.

Pour plus d'infos contactez le 01 43 00 96 16.

=> Pour le bon déroulement du stage et selon les recommandations de la fédération de danse, voici les règles à respecter : pas de changement de couple, port du masque obligatoire, lavage des mains régulier et apporter sa propre bouteille d'eau ou boisson.



SALSA • CHA-CHA-CHA
ENTRAÎNEMENT LIBRE

STAGES DE DANSES

SALLE DES FÊTES
11 avenue du Maréchal Foch
Neuilly-Plaisance

SAMEDI 26 SEPTEMBRE
14h > 15h30 : Cours de Cha-cha-cha
16h > 17h30 : Cours de Salsa
18h > 19h30 : Entraînement libre de différentes danses

TARIFS
12€ > 1 cours
15€ > 2 cours
20€ > 3 cours

Stages animés par PEGGY COL, danseuse professionnelle et professeure de danses
Débutants et initiés à partir de 12 ans

Inscriptions préalables obligatoires sur www.mairie-neuillyplaisance.com ou au 01 43 00 96 16

Infos pratiques :

Inscriptions préalables obligatoires (nombre de places limité)

Tarifs par personne : 12€ pour 1 cours / 15€ pour 2 cours / 20€ pour les 3

Inscriptions en ligne ou à l'accueil de la Mairie.
Salle des Fêtes, 11 avenue du Maréchal Foch à Neuilly-Plaisance

LA MOISSON DE L'ORGE ANNULÉE !

Les conditions météorologiques de cette année, ont fait beaucoup de tort à l'agriculture en France. Le manque d'eau et les fortes chaleurs ont eu raison de notre parcelle d'orge située au Parc des coteaux d'Avron.

Lancée en mars dernier l'opération "De l'orge à la Bière", menée en partenariat avec l'association "les Gens de la Terre" avait pour objectif d'expliquer comment de la graine d'orge il est possible de fabriquer de la bière. Pour cela, plus de 130 kg de graines d'orge ont été semés par les Nocéens, qui devaient se transformer en de beaux épis. Malheureusement, cette année la moisson ne pourra pas se faire car les épis n'ont pas résisté aux



mauvaises conditions climatiques. Mais ce n'est que partie remise sachant l'historique des "aventures agricoles" créées par **Christian DEMUYNCK** sur le site exceptionnel du plateau d'Avron, il y a maintenant 7 ans, "aventures" dont les acteurs sont les Nocéens, même les plus jeunes d'entre eux et notamment les membres du "club

des petits planteurs" et du "potager à partager".

Ainsi ont eu lieu, pour rappel, les opérations :

✓ "Du Blé au Pain", avec semis, moisson, battage et vente de miches, en 2013

✓ "la Belle de Neuilly-Plaisance", avec récolte et vente de cette pomme de terre labellisée, en 2014

✓ "la Betterave et le tournesol", avec dégustation de barbes à papa issues du sucre des betteraves et préparation d'huile de tournesol, en 2015

✓ "la Belle de Neuilly-Plaisance", deuxième saison, notre "patate" atteignant la consécration en étant servie, "façon paille", à la table de l'Elysée, en 2018

✓ "la Farine", avec dégustation de plus de 200 pains 100 % nocéens et la victoire au concours "Pâtisse ta Seine-Saint-Denis" en 2019.

«La fête des voisins», édition 2020 se déroulera le vendredi 18 septembre

Cette fête est l'occasion de se réunir entre voisins autour d'un repas, afin de partager un moment convivial et briser la glace. Elle permet de développer la solidarité, la proximité, la cordialité, le lien social, la convivialité et la simplicité là où vous vivez : le seul moment où une fête géante avec un maximum de participants peut être organisée !



Dans la rue, un jardin, un hall, la cour d'une maison ou de votre immeuble... Toutes les idées sont bonnes et les lieux ne manquent pas pour se retrouver entre voisins !

Cette manifestation sera emblématique, non plus d'une distanciation sociale imposée, mais d'un rapprochement social choisi, tout en restant prudents et en respectant les gestes barrières.

Parce que le vivre-ensemble et l'esprit village sont dans l'ADN de notre ville, la ville de Neuilly-Plaisance est partenaire officiel de "La fête des voisins". À ce titre, ses services sont à votre disposition pour vous apporter une aide logistique et matérielle dans l'organisation de cette manifestation.

NOUVEAU :

Envoyez vos plus belles photos de La fête des voisins 2020 à cabinetdumaire@mairie-neuillyplaisance.com
Les photos seront publiées sur le site de la ville et une bouteille de champagne sera offerte par site !
Inscrivez-vous en remplissant le formulaire sur www.mairie-neuillyplaisance.com

«... ET BAISSÉ LES YEUX QUAND J'TE PARLE» une conférence «gesticulée» par Camille Pasquier

Sous l'impulsion de M. VALLEE Maire adjoint délégué à la Culture, à l'Emploi, à la Jeunesse et à la Formation, et Mme ALI, Conseillère municipale chargée de la Jeunesse, en lien avec le Service Jeunesse, la ville de Neuilly-Plaisance organise le samedi 12 septembre à 14h, une conférence pas comme les autres à destination des adultes.



Dans la continuité des rencontres et des ateliers sur le soutien à la parentalité mis en place par le Service Jeunesse, cette conférence intitulée "...et baisse les yeux quand j'te parle" aborde d'une tout autre manière la relation entre "l'adulte" (parents, grands-parents, accompagnants de la petite enfance, enfance et adolescence) et l'enfant. En effet, la comédienne Camille Pasquier propose une conférence "gesticulée" permettant d'incarner des propos de manière à ce qu'ils soient vivants et accessibles à tous, voire drôles. La conférence sera suivie d'un atelier jeux entre parents.

Que semons-nous sans le vouloir, comme graine dans nos rapports de force quotidien avec les enfants ? Quelles différences y a-t-il entre notre réalité et celle des enfants ? Ne serions-nous pas à la fois si différents et si semblables ? Si vous aussi, vous vous posez des questions sur la parentalité, sur l'éducation, la relation adulte/enfant, n'hésitez pas à participer à cette conférence pas comme les autres !

Informations pratiques :

Samedi 12 septembre à 14h

Salle des Fêtes, 11 avenue du Maréchal Foch à Neuilly-Plaisance

Entrée gratuite - Inscription obligatoire sur www.mairie-neuillyplaisance.com ou en contactant le 01 43 00 96 16.

Conférence et atelier réservés aux adultes.

Ladies Night : une soirée exclusive pour vous mesdames



Le vendredi 9 octobre à partir de 18h30 à la Salle des Fêtes, **BobySano** organise en partenariat avec la ville de Neuilly-Plaisance, une soirée "Ladies Night" réservée uniquement aux femmes.

Le temps d'une soirée, venez vous faire chouchouter et laissez vous séduire par les différentes animations prévues exceptionnellement pour vous.

Coiffure, maquillage, bien-être, prêt-à-porter, voyage, sport, de nombreux commerçants seront présents pour vous présenter leurs produits et leurs savoir-faire.

Aussi, lors de cette soirée d'exception, vous pourrez assister à un défilé de mode, à un one-woman-show et à une démonstration de danse "ladies style". De plus, vous aurez la possibilité d'être prise en photo par un photographe professionnel.

Séduite ? Alors n'hésitez pas ! Il est temps de penser à vous et de vous faire plaisir !

Informations pratiques :

Vendredi 9 octobre à 18h30

Salle des Fêtes, 11 avenue du Maréchal Foch, 93360 Neuilly-Plaisance
Entrée 10 € (comprenant 1 boisson et l'apéritif dînatoire) - Vente des billets au centre BodySano, 55 Avenue du Maréchal Foch, 93360 Neuilly-Plaisance ou en ligne <https://bodysano.com/nos-centres/bodysano-neuilly-plaisance/>.
Infos au 01 43 01 88 90 ou sur le Facebook BodySano Neuilly Plaisance

OCTOBRE ROSE, NEUILLY-PLAISANCE SE MOBILISE

Le mois d'octobre est celui de la sensibilisation pour la lutte contre le cancer du sein.



Pour manifester son soutien, la ville de Neuilly-Plaisance en partenariat notamment avec l'association Horizon Cancer et sous l'impulsion de **Mme LAMAURT** Maire-adjoint déléguée aux Associations, aux Affaires Générales, au Logement, au CMASC et aux Seniors, et de **Mme REFATTI-PONZIO**, Maire adjoint déléguée aux Affaires Sociales, à la Solidarité, à la Petite enfance et à la Santé, organisera de nombreuses actions en faveur de cette cause.

Du 1^{er} au 31 octobre 2020, la façade de la Mairie sera **éclairée en rose**. De plus, les adhérents du Foyer de l'Amitié auront confectionné une décoration

aux couleurs de cette cause, qui sera installée dans le hall de la Mairie et à l'accueil du Centre Municipal de Santé. Les commerçants de la ville qui ont souhaité s'associer à cette mobilisation proposeront une **décoration rose de la halle du marché et de leur vitrine afin de marquer leur solidarité au cours du mois**.

Des bénévoles de l'association Horizon Cancer seront présents le **dimanche 4 octobre de 10h à 13h dans la cour de la mairie** pour informer sur le dépistage et mettre en avant les différentes actions de leur association. Lors de cette matinée, toujours dans la cour de la Mairie, vous pourrez aussi profiter d'une **exposition de voitures anciennes** réalisée en partenariat avec l'association Vincennes en Anciennes.

Dimanche 11 octobre à 15h à la Salle des Fêtes, assistez une conférence sur le dépistage du cancer du sein en présence de représentants de l'association Horizon Cancer et d'une ancienne malade qui apportera son témoignage. A l'issue de cette conférence, à 16h30, l'association du "Mille-Pattes" vous donne rendez-vous pour une **marche rose dans**

la ville. Venez nombreux avec un ou plusieurs accessoires roses.

Enfin, le **samedi 17 octobre à 14h30, à la Salle des Fêtes**, la Compagnie théâtrale Bleu 202 montera sur scène pour jouer sa **pièce de théâtre "Dépistage, rire pour prévenir"**. Ce spectacle a pour vocation d'informer tout en dédramatisant le sujet et d'échanger sur l'importance de la prévention et du dépistage.

Informations pratiques :

- **Dimanche 4 octobre de 10h à 13h00**
Cour de la Mairie - Stand d'informations et exposition de voitures anciennes :
Entrée libre
- **Dimanche 11 octobre à 15h00**
Salle des Fêtes - Conférence sur la lutte contre le cancer du Sein : Gratuit
Inscription préalable souhaitée
à 16h30 départ Square de la Salle des Fêtes :
Marche Rose : Gratuit
Inscription préalable souhaitée
- **Samedi 17 octobre à 14h30**
Salle des Fêtes : Pièce de Théâtre "Dépistage, rire pour prévenir" : Gratuit
Inscription préalable souhaitée au 01 43 00 96 16 ou sur www.mairie-neuillyplaisance.com

BIB' DRIVE

LE DRIVE DE VOTRE BIBLIOTHÈQUE

COMMENT LE DRIVE FONCTIONNE ?

Réservez vos livres :

- Par téléphone : au 01 43 00 30 30 ou au 06 15 97 35 95
- Sur le portail de la Bibliothèque : neuillyplaisance.bibenligne.fr

Attention : créneaux prioritaires pour les réservations en ligne

LE HALL DE LA BIBLIOTHÈQUE EST ACCESSIBLE UNIQUEMENT POUR LES RETRAITS DE COMMANDE ET LES RETOURS AUX JOURS ET HORAIRES SUIVANTS :

Mardi : de 15 à 18h

Mercredi à vendredi :

de 9h30 à 12h et de 15h à 18h

Samedi : de 9h30 à 17h

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT : COMPÉTENCE DU TERRITOIRE

Le 20 mai, une fuite est intervenue rue des Cahouettes sur la canalisation d'eau potable, entraînant un effondrement de la chaussée et des dégâts sur les réseaux d'assainissement eaux pluviales / eaux usées.

Des travaux sur les deux types de réseaux (eau potable et assainissement) se sont donc avérés nécessaires, ainsi que la réfection de la chaussée et sa structure.

Ceux-ci ont été menés par l'entreprise VEOLIA et l'EPT "Grand Paris-Grand Est", ceux-ci relevant de sa compétence du Territoire.

Ces travaux ont eu lieu à partir du 24 juin et se sont achevés le 31 août.



VOTRE CINÉMA EST DE RETOUR

Après plusieurs semaines d'attente, le cinéma "La Fauvette" a rouvert le lundi 22 juin. Pour fêter cette journée un peu spéciale, 3 séances ont été offertes aux cinéphiles dans le respect des règles sanitaires de rigueur. Celles-ci incluaient notamment le nettoyage approfondi du cinéma, la distanciation sociale et le respect des gestes barrières.



Interview d'une famille nocéenne lors de la séance de Ducobu 3 (à retrouver en intégralité sur le YouTube de Neuilly-Plaisance : Ville de Neuilly-Plaisance) :

Pourquoi êtes-vous au cinéma La Fauvette aujourd'hui ?

"Je suis venue à la séance gratuite proposée par le cinéma La Fauvette. On savait qu'aujourd'hui, le 22 juin, c'était un peu la date fatidique où les cinémas rouvraient. Comme mes enfants ne vont pas à l'école, nous avons sauté sur l'occasion. Nous avons vu la publicité sur la Newsletter de la ville."

Est-ce votre première sortie dans un établissement public ?

"Oui, on a essayé d'aller dans d'autres lieux, on allait dans les parcs dès leur réouverture mais on est limité parce qu'il n'y a pas de jeux pour les enfants. Le cinéma nous manquait beaucoup, donc on en a profité pour venir, n'est-ce pas les filles ? Oui !!!"

Êtes-vous habituée à venir au cinéma La Fauvette ?

"Oui, nous venons très souvent. Cela fait 2 ans que l'on vit à Neuilly-Plaisance et le cinéma La Fauvette a vite été un endroit habituel on va dire. Familier aussi, on aime bien la programmation. Il y a pas mal de choses qui sont pro-

posées pour tout type de public et notamment pour les enfants qui ne sont pas oubliés. Mais on a aussi des séances spéciales, d'art et d'essai, ... Et puis, c'est un tout petit cinéma convivial, voilà, c'est super. Il y a une super ambiance, on aime beaucoup venir ici."

Votre cinéma à la rentrée ?

Découvrez la nouvelle programmation du cinéma La Fauvette avec le film "Mignonnes" à partir du 9 septembre, meilleure réalisation du festival Sundance et mention spéciale du jury du festival international de Berlin. Vous pourrez aussi (re) découvrir 3 films de Bo Widerberg, le fameux réalisateur suédois, tous les lundis à partir du 14 septembre.



Pour vous accueillir, votre cinéma applique des mesures de sécurité sanitaires.

Plus d'informations sur le site de la ville ou au cinéma :

Cinéma municipal La Fauvette
21 avenue Daniel Perdrigé
01 43 00 11 38



mars
FILMS

LE CINÉMA EN PLEIN AIR : UN SUCCÈS FOU !

Pour fêter la réouverture du cinéma “La Fauvette”, la ville organisait, le vendredi 17 juillet, une séance de cinéma en plein air avec la projection de la comédie “*L’Ascension*” de Ludovic BERNARD.

Celle-ci eut lieu à la prairie du Parc des coteaux d’Avron, à travers un instant insolite, celui de visionner un film en plein air et sous les étoiles !

Les Nocéens étaient invités à venir avec une couverture et une lampe de poche afin de pouvoir vivre ce moment confortablement installés dans un des transats mis à leur disposition pour l’occasion.

La séance, qui débutait à 22 h 15, était entièrement gratuite.

Le succès fut phénoménal puisque 150 transats étaient prévus pour un total de 450 spectateurs présents, applaudissant aussi fort au début qu’à la fin de la projection et qui purent apprécier tant le film projeté que l’espace confiseries qui s’imposait en pareille circonstance.

Et malgré l’affluence, les règles de dis-

tanciation furent respectées en plus de la désinfection des transats et du port conseillé de masque !

“*L’Ascension*”, une comédie inspirée d’une histoire vraie de Ludovic Bernard. Avec Ahmed Sylla, Alice Belaidi, Waly Dia, Kevin Razy, Nicolas Wanczycki
Tout public. Durée du film : 1h43

FAITES-VOUS PLAISIR, VENEZ SCULPTER !

L’Atelier de Plaisance Sculpture ouvrira ses portes le 7 septembre dans le local prêté par la municipalité au CMA du plateau d’Avron.

Nous proposons des **cessions de sculpture avec modèles vivants et professeurs** les mercredis soir, vendredis après-midi et samedis matin, ainsi qu’une cession avec modèles mais sans professeur le mercredi après-midi et des Ateliers libres les mardis, jeudis et samedis après-midi ainsi que le vendredi soir. (Chaque cession dure 3h)

Dans le courant de l’année 2020/2021 nous pensons également proposer des **cessions de dessin de modèles vivants plus particulièrement le jeudi soir**, ces cessions ne seront ouvertes que si nous réunissons un nombre de participants suffisant.

Notre **exposition bisannuelle** se tiendra au mois de **juin 2021** à la bibliothèque Guy de Maupassant de Neuilly-Plaisance.

Notre association existe depuis 1988

et regroupe une soixantaine d’adhérents de toutes les générations (de plus de 18 ans obligatoirement – pas d’enfants), les professeurs sont des professionnels aguerris.

Vous trouverez toutes les informations sur le fonctionnement de notre Atelier sur notre site web : <https://www.atelier-plaisance-sculpture.com/>, de nombreuses facilités de paiement sont possibles (à titre d’exemple une cession avec professeur et modèles ne revient, sur l’année, qu’à une dizaine d’euros).

N’hésitez pas à nous contacter par mail à : aps93360@sfr.fr ou par téléphone au président, **M. GARRIGUES : 06 61 17 04 65**.



Concert intergénérationnel à la résidence d'Eglantine

Le 1^{er} juillet a eu lieu à l'EHPAD d'Eglantine un concert de jeunes musiciens (âgés de 9 à 14 ans) de l'Ecole de musique (à l'attention des résidents)



Des résidents d'Eglantine enthousiastes

Ainsi, 4 pianistes, accompagnés par leur professeure nocéenne **Mme Véronique LOIRE** et **Vincent PUECH**, Responsable de l'Ecole de musique, et 3 violonistes, se sont produits devant une trentaine de résidents.

Au programme : des oeuvres de Bach et de Bartok.

Ce fut un excellent moment de partage et de transmission intergénérationnels convivial et ludique, qui eut le double avantage de permettre aux jeunes musiciens de pratiquer leur art et aux résidents, de passer un moment privilégié de communion musicale.

A refaire dès que possible !

Découvrez le dessin mystère du parcours GPS en soutenant l'AFM TELETHON

LE DESSIN GPS
Une aventure à vivre à Neuilly-Plaisance

2€
le parcours
Tous les bénéfices seront reversés à l'AFM-Téléthon

Partez à la découverte de Neuilly-Plaisance au profit de l'AFM Téléthon.

A l'issue de votre parcours, découvrez sur votre application GPS le dessin mystère. Au rythme qui vous convient... (en marchant...en courant... avec bébé dans la poussette...pour découvrir le dessin mystère !)

Ne pas parler sur la voie publique

AFM Téléthon Neuilly-Plaisance

L'association **le Mille Pattes Randonneurs** vous propose de vivre une aventure ludique au cœur de Neuilly-Plaisance.

1. Connectez-vous. <https://www.helloasso.com/associations/force-t-neuilly-plaisance/evenements/le-dessin-gps> ou rdv chez LILLI NAILS au 53 Avenue du Maréchal Foch, 93360 Neuilly-Plaisance pour acheter votre parcours (2€)
2. Réalisez votre parcours quand vous souhaitez : seul, en famille ou entre amis (Départ du parcours à la Mairie)
3. De retour à la Mairie, vous découvrirez sur votre écran le dessin mystère
4. Partagez ensuite le dessin mystère et envoyez les photos de votre aventure à telethonneuillyplaisance@gmail.com qui seront ensuite partagées sur les réseaux sociaux

Mobilisons-nous pour faire avancer la recherche et contribuer à changer la vie des malades.

FOYER DE L'AMITIÉ «L'ESCAPADE»

RÉOUVERTURE du Foyer de l'Amitié «l'Escapade»

Après une longue période d'absence, le Foyer de l'Amitié «l'Escapade» a enfin rouvert le lundi 29 juin au public, renouant ainsi le lien social distendu par la crise sanitaire

Le traditionnel atelier des Arts Créatifs est revenu tous les mercredis de 14h30 à 17h00.

Un nouveau rendez-vous a été créé : "l'atelier causette", invitant les membres du Foyer les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 15h à 17h à venir prendre un goûter lorsqu'il n'y a pas d'animations spécifiques.

Le Foyer avait également prévu un programme spécial été 2020, autant d'activités et de sorties qui furent unanimement appréciées des participants en dépit des règles de distanciation de rigueur.

- Vendredi 3 juillet : Après-midi en chansons
- Jeudi 9 juillet : Visite guidée privée du potager à partager sur la prairie du parc des coteaux d'Avron, sous la direction de M. Bernard BONNIN
- Mercredi 15 juillet : Déjeuner partagé au Foyer de l'Amitié
- Mardi 21 juillet : Lecture d'une nouvelle par un conteur de la bibliothèque
- Jeudi 6 août : Le loto de l'été

Le programme du 4^{ème} trimestre du Foyer sera prochainement disponible !

Foyer de l'Amitié «l'Escapade»

12 rue du général de Gaulle
foyerdelamitie@mairie-neuillyplaisance.com
01 43 00 67 28

LES TÉLÉCONSULTATIONS AU CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ SE POURSUIVENT

Le 7 avril, durant la période de confinement due à la Covid-19, le Centre Municipal de Santé (CMS) a lancé un nouveau service de téléconsultation (consultations à distance).

En effet, au plus fort de la crise sanitaire, il s'avérait fondamental de préserver les médecins de ville qui se trouvaient en première ligne des risques de contagion à la Covid-19, ainsi que les patients, en leur évitant d'attendre leur tour en salle d'attente.

Ainsi, il y eut 8 à 10 téléconsultations durant cette période.

Ce nouveau système de téléconsultation permet ainsi au patient déjà connu du médecin, de bénéficier d'une consultation avec un généraliste du CMS en utilisant simplement l'application WhatsApp.

Les personnes n'ayant pas l'application WhatsApp peuvent bénéficier d'une

consultation téléphonique.

Si le lancement de cette téléconsultation a constitué une nouvelle réponse de la ville à la crise sanitaire sans précédent que nous avons traversée, le dispositif, qui a donné toute satisfaction, a été pérennisé !

Cependant, le problème actuel réside dans le "restant à payer". En effet, du-

rant le confinement, la CPAM avait fait le nécessaire pour que les téléconsultations soient prises en charge intégralement, le patient ne payant pas.

Aujourd'hui, les patients doivent venir régler, après consultation ce qui fait qu'actuellement, beaucoup de patients reviennent au CMS (33 rue du Général Leclerc - 01 43 00 12 74).

Voici l'avis du Docteur Omar BAKARI, médecin au Centre Municipal de la Santé

«J'avais un a priori négatif sur la téléconsultation car je pensais que cela augmentait les risques de mauvais diagnostic en l'absence d'examen de l'agent. En réalité, c'est un très bon dispositif car cela évite les allers et retours !».

OUVERTURE D'UN CABINET MÉDICAL

Un nouveau cabinet médical a ouvert à Neuilly-Plaisance : celui des Docteurs Laëtitia WARAS et Julien GANEE, médecins généralistes au 6, Chemin de Meaux, à la place d'un cabinet dentaire. 01 72 88 42 83 ou réservation sur Doctolib.fr

Retrouvez l'ensemble des structures et praticiens de la ville page 126 du Guide municipal. La ville se félicite de l'arrivée de nouveaux médecins, à l'heure où s'installent de nombreux déserts médicaux partout en France.



Salle d'attente des Docteurs WARAS et GANEE

Le club de handball de «Neuilly-Plaisance Sports» obtient le label Bronze



L'école de Handball avec son entraîneur Antonio GONCALVES (en haut à gauche)

La Fédération Française de Handball vient de décerner le label Bronze à l'école de Handball de Neuilly-Plaisance Sports

Cette distinction constitue une belle reconnaissance pour cette section. Elle valorise un encadrement constitué d'éducateurs formés, qui utilisent un matériel pédagogique conforme à la définition d'un environnement sécurisé, et basé sur quatre critères :

- un développement quantitatif des publics de moins de 9 ans et de moins

- de 12 ans (nombre de joueurs accueillis sur la saison) ;
- le niveau d'encadrement de ces jeunes ;
- une pratique éducative de qualité, épanouissante et ludique, gage de fidélisation ;
- une riche vie de club (participation du club aux opérations fédérales, animations au sein de celui-ci).

NOUVEAUTÉ

Découvrez le BABY-FOOT

L'équipe NPS FOOTBALL est heureuse de vous annoncer la création d'une section BABY-FOOT (3-6ans) pour la rentrée de Septembre 2020. Initiation au football lors d'une séance quotidienne le samedi de 14h à 15h30 en gymnase. Tout petits et déjà footballeurs ! Rejoignez nous vite dans cette nouvelle aventure !

Plus d'informations :

Stade municipal
27 rue Marguerite 93360 Neuilly-Plaisance
npsfootball93360@gmail.com
Directeur Sportif : Mr SYLLA Lamine :
07 60 27 54 92



Sébastien BOLVIN, professeur 5^{ème} dan, brevet d'état 2^{ème} degré, dans le cadre de l'enregistrement des directives et exercices adressés tout au long du confinement à ses élèves.

Passages de grades au Neuilly-Plaisance Karaté Club

Les passages de grades ont eu lieu mais en raison des mesures gouvernementales de confinement, cet examen de fin d'année n'a pu se dérouler dans les conditions habituelles et il a bien fallu s'adapter.

A la suite des cours en ligne réalisés pendant le confinement, les karatékas nocéens participant au passage de grades, ont envoyé à leurs professeurs des vidéos d'exercices précis définis par l'équipe pédagogique.

Ainsi, plus de 80 enfants ont participé à cette épreuve et 3 d'entre eux se trouvent dorénavant "sur la route vers la ceinture noire". Ils présenteront cet examen national dans les prochains mois.

Le Karaté Club débutera la saison prochaine avec de nombreux projets à l'attention de tous les jeunes karatékas.

Ainsi, dans la continuité de ses très bons résultats obtenus sur les tatamis internationaux (dont 2 médailles d'or), le NPKC poursuivra l'expérience en participant avec une quinzaine d'enfants, âgés de 6 à 15 ans, à une compétition internationale au Luxembourg en octobre (sous réserve des éléments de la crise sanitaire).

L'Ecole du Chat Zen se refait une beauté !

Il a y 7 ans déjà, **Cécile GATTEGNO** a ouvert son école de yoga "L'Ecole du Chat Zen"

“J’ai travaillé dans la communication visuelle et le besoin de vivre mes valeurs à travers le yoga s’est révélé, m’inclinant constamment à donner le meilleur de moi-même” confie-t-elle.

Dès l’ouverture de l’Ecole, celle-ci avait souhaité proposer un espace calme et lumineux avec une vue sur un jardin, bref en faire un lieu empreint de sérénité.



Cécile GATTEGNO

Aujourd’hui, l’Ecole du Chat Zen enrichit son enseignement de nouvelles pratiques à partir du 7 septembre avec 2 créneaux collectifs par semaine de Pilates et, sur rendez-vous, des séances individuelles de Shiatsu thérapeutique.

Le Pilates est une méthode de renforcement musculaire

s’inspirant du yoga et qui apporte de réels bienfaits, corrigeant notamment notre posture, responsable de maux de dos.

Quant au Shiatsu, qui s’inspire de la médecine traditionnelle chinoise, c’est une technique manuelle basée sur la pression de points réflexes permettant d’harmoniser l’énergie dans l’ensemble du corps.

Par ailleurs, 3 sessions régulières de Yoga en visioconférence seront proposées, s’ajoutant aux 6 créneaux actuels et à l’étude : des ateliers thématiques et un stage de 4 jours en immersion.

“Enfin, l’identité de l’Ecole sera également repensée avec nouveaux logo et site Internet”, conclut Mme GATTEGNO.

Prochainement deux séances “découverte” : Pilates le 14 septembre à 18h15 et Yoga le 18 septembre à 19h.

Contact :

L'Ecole du Chat Zen
1 avenue Carnot
06 26 65 23 80
www.ecoleduchatzen.com

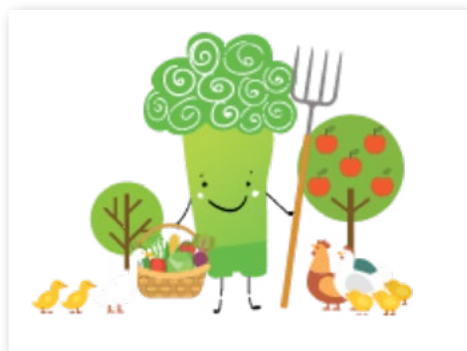
CONSOMMATION CITOYENNE

Rejoignez L'AMAP de Neuilly-Plaisance

Une AMAP (Association pour le maintien d’une Agriculture Paysanne), crée un partenariat entre des familles et un maraîcher bio, avec pour double objectif de soutenir une agriculture de proximité respectueuse de l’environnement et de manger bio.

Le principe est que ces familles achètent à l’avance la production du maraîcher, partageant ainsi les risques en cas de mauvaises récoltes et chacun y trouve son compte :

Ce dernier se trouve ainsi dégagé des fluctuations du marché, disposant d’un revenu stable et de la pression des centrales d’achats et dispose d’i et pratique en échange la transparence sur ses méthodes de culture et ses prix.



Parallèlement, l’“Amapien” fait un geste citoyen

et limite son empreinte carbone en achetant des légumes produits dans sa région. Cette proximité implique une réduction du transport, permettant que les prix restent abordables, et donc que des familles à revenus modestes puissent se nourrir correctement.

Enfin, les AMAP sont des vecteurs de lien social en favorisant la rencontre de gens partageant les mêmes valeurs.

Si vous êtes convaincu(s) des bénéfices d’une telle démarche, rejoignez l’AMAP Rosny-sous-Bois / Neuilly-Plaisance.

Contact :

Mme Emmanuelle VIRIOT
(amap.neuillyplaisance@gmail.com) !

Venez tester les nouvelles installations de vos commerçants



Une magnifique terrasse avenue du Maréchal Foch

"La Crêperie" (40 avenue du Maréchal Foch) a installé sa terrasse extérieure de bois et de fleurs le 11 mai pour la pleine satisfaction de ses clients.

Au menu : crêpes et galettes gourmandes, bien sûr, mais aussi salades cassolettes et glaces...



Grand Paris : une terrasse intérieure revisitée

"Le Grand-Paris" (13 boulevard Gallieni) a profité de la période de confinement pour procéder à une réfection de sa terrasse intérieure, privatisable pour réceptions.

La décoration comprend désormais une fontaine et des plantes aromatiques. Prochainement, une toile de protection contre le soleil et la pluie doit être installée ainsi qu'un brumisateur. L'établissement propose de la cuisine traditionnelle française et notamment de la tête de veau et des pâtisseries maison.



Le magasin **"LEONIDAS"** (47 avenue du Maréchal Foch) a développé, depuis le déconfinement, l'activité de son Glacier Suisse Mövenpick et propose des glaces à emporter avec 14 parfums en cornet ou en pot. Mais aussi ses produits traditionnels : ses chocolats belges, du thé en vrac, des dragées, des macarons...

Les glaces Mövenpick vous attendent chez Léonidas



Aux deux saveurs : une terrasse conviviale et familiale

"Aux deux saveurs", (44 bis boulevard Gallieni), a installé une terrasse chaleureuse, familiale et conviviale de 14 places, devant l'établissement. Celui-ci propose, notamment, des pizzas au feu de bois, du poulet braisé, des glaces avec une grande variété de parfums ainsi que tous produits frais et faits maison.



Maria MAYER vous propose son barbecue deux places

Le **"Café du Marché"** (13 rue Paul Vaillant Couturier) vous propose, sur place un barbecue 2 places (qui permet de dissocier viande et poisson). Les repas de 25 convives au maximum, peuvent se dérouler aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur de l'établissement.

Il est nécessaire de réserver 4/5 jours à l'avance et il faut apporter charbon et nourriture, l'établissement s'occupant de la boisson. Tous les jours, midi ou soir, jusqu'à 22 heures, le dimanche : fermé à 14 h.



Passez un agréable moment sur la Terrasse des Bords de Marne

Pour la 3^{ème} année consécutive durant la période estivale, les Nocéens bénéficient d'un espace de restauration de qualité sur les Bords de Marne, symbole de la douceur de vivre nocéenne. Située Place Montgomery sur les berges de notre belle rivière, la Terrasse des bords de Marne, fruit d'un partenariat entre la ville de Neuilly-Plaisance et la Boutique éphémère de Neuilly-sur-Marne, propose une dégustation des produits du terroir 100 % français, directement sélectionnés auprès des producteurs.



Accessible du mardi au dimanche, pour déjeuner, dîner, boire un verre ou encore bruncher, la Terrasse vous accueille dans un cadre d'exception pour des moments privilégiés.

Suivez l'actualité de la Terrasse sur :

Facebook@laterrassedesbordsdemarne et Instagram laterrassedesbordsdemarne



Bonjour.
Vous faites régulièrement des rappels aux règles de civisme et mon épouse et moi-même, vous en remercions.

Avec les beaux jours, les nuisances sonores dues aux travaux de bricolage : perceuses, disqueuses ou tronçonneuses, se sont multipliées, sans respect des dimanches et jours fériés ou des horaires tardifs

Pourriez-vous, une nouvelle fois, rappeler les règles en vigueur à Neuilly-Plaisance ?

Merci pour votre question qui est d'intérêt général.

La vie en collectivité impose en effet des règles strictes auxquelles il ne faut pas déroger au risque de rendre le quotidien impossible et les rapports de voisinage, détestables.

A ce propos, le bruit constitue l'une des nuisances les plus gênantes et les incivilités en la matière sont particulièrement préjudiciables au bon «vivre ensemble».

A Neuilly-Plaisance, les règles concernant le bruit sont strictement encadrées et ne souffrent d'aucune dérogation.

Ainsi, les travaux de bricolage et de jardinage à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants (perceuses, tondeuses à gazon à moteur, tronçonneuses, raboteuses ou scies mécaniques) ne peuvent être effectués que :

- du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00



Bonjour.
Je souhaite vous informer que depuis quelque temps, mes voisins, mon mari et moi-même, avons pu observer d'impressionnants coléoptères (5 grands et 1 petit) dans les jardins et allées de nos maisons situées au Plateau d'Avron.

J'ai d'ailleurs pris l'un de ces insectes en photo et vous la joins à toutes fins utiles.

Pourriez-vous m'en dire plus sur cette espèce et notamment si celle-ci est dangereuse pour l'homme ?

Merci pour votre courrier.

Selon la photo que vous nous avez fait parvenir, il s'agit d'un Lucane «cerf volant» mâle.

Mais nous tenons immédiatement à vous rassurer : malgré une taille qui peut atteindre les 9 centimètres (la femelle est plus petite) et les mandibules impressionnantes du mâle, ce coléoptère est inoffensif pour l'Homme.

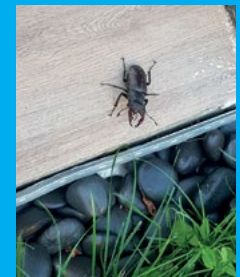
Il vit dans des souches d'arbres (il affectionne le chêne) et se nourrit essentiellement de bois.

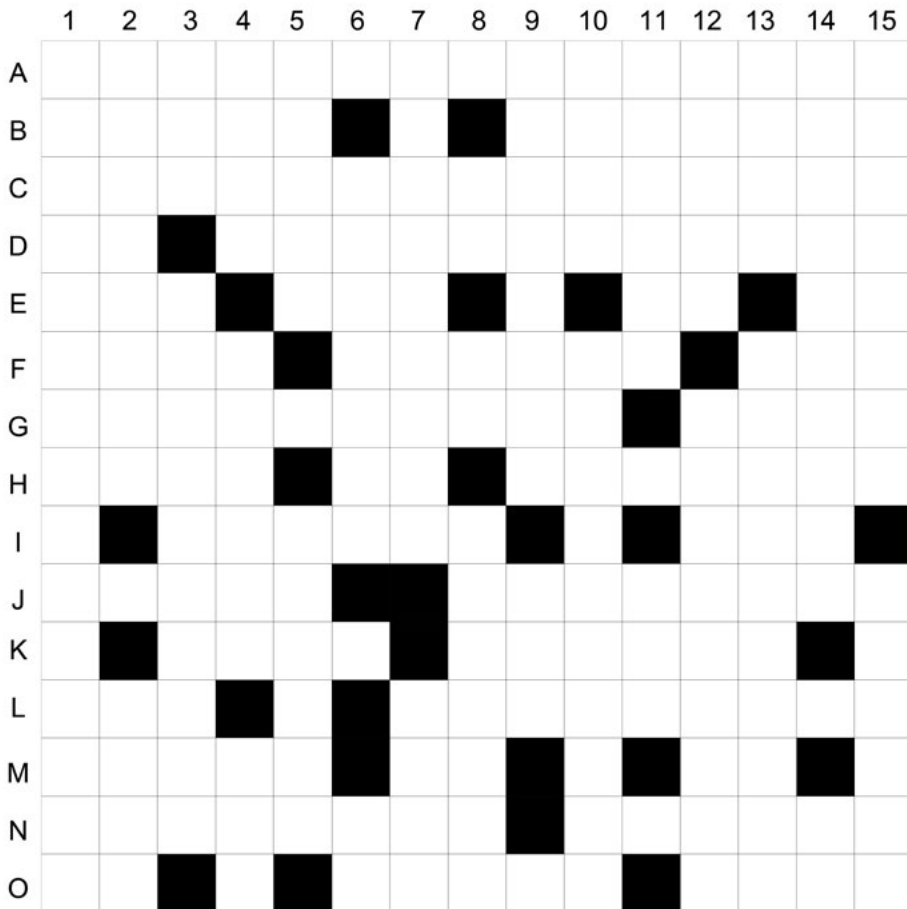
L'espèce n'est pas nuisible et plutôt rare.

Elle fait ainsi l'objet d'une étude nationale d'observation, afin de pouvoir comptabiliser le nombre d'individus situés en France et leur répartition territoriale.

Forts de vos observations ainsi que de celles de vos proches, nous vous invitons donc à participer à cette étude en utilisant le lien suivant :

<http://www.insectes.org/enquete/lucane-cerf-volant.html>





MOTS CROISÉS :

Horizontalement

- A On les prend parfois tout nu.
- B Se déguste au goût ou à l'ouïe - Mise à feu.
- C Transferts de biens.
- D Début de traversée - Porteurs potentiels de maladie.
- E Première nudiste - Prénom américain - Symbole - Kilomètre pékinois.
- F Remue la terre - Romaine - Parc d'animaux.
- G Hormone féminine - Avant de manger (à).
- H On l'élimine en pissant - Négation - Tuas pour Simonin.
- I Que je perdisse mes poils - Humour en vidéo.
- J Haché les mots - Faisiez mourir la nature.
- K Peut être sympathique - Brille la nuit.
- L Titi-caca - Fimes une natte.
- M Bouchon belge - Premiers signes d'ivresse - Cœur du lien.
- N Critiquai - Affadie.
- O Pronom -2020 - Périodes de chaleur.

Verticalement

- 1 Supporte la Scie Rose (2 mots).
- 2 Jeu de ballon - Domaine de l'aigle.
- 3 Ours très coquin - Fertilisée.
- 4 Fleur à l'œil - Chaume - Etend.
- 5 Pistolet dissuasif - Qui ne touche pas terre.
- 6 Flânon - A toi.
- 7 Nettoyages d'une forêt - Plat de légumes.
- 8 Numéro d'ordi - Règle de construction - Tumeur du cheval.
- 9 Papote - Retiré.
- 10 Vont-ils tenir leurs promesses ? - Vapeur diffuse.
- 11 En toute fin - Tourne les pages.
- 12 Noires, elles peuvent être blanches - Manque de veine quand elle est sectionnée !
- 13 Agitation extrême - Un cheveu sur la langue.
- 14 Remise à flots - En miettes.
- 15 Réunion - Ecorces de fruits.

SUDOKU :

8		4	3			1		
							7	
					8			
5	4		1					
		1		2	3			
	2	7					4	
9					5	4		7
					6		8	9
			7					5

Solutions du précédent numéro

7	8	5	9	4	1	3	6	2
6	3	9	7	2	8	1	5	4
1	4	2	5	6	3	9	7	8
8	9	6	1	3	4	5	2	7
4	1	7	2	5	6	8	9	3
5	2	3	8	9	7	6	4	1
3	5	8	6	7	2	4	1	9
2	6	4	3	1	9	7	8	5
9	7	1	4	8	5	2	3	6

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
A	R	E	V	A		G	T	I		E	L	M	E	R
B	O	M	A	N		C	R	I	S		T	R	A	M
C	M	U	S	I	C	I	E	N	S		C	A	L	I
D	A	L	E		A	R	C	O	N	S			I	T
E	N	E	S		L	E	S			L	O	B	E	
F			S	E	N			O	C	E	A	N	S	
G	E	T	A	I		T	S	A	R		U	R	N	E
H	O	R	M	E	S		E	I	N		F	R	E	N
I	R	O	U	G	E		A	R	E	C		A	S	E
J		I	S	E	R	A	N			E	P	I		
K			E	S	T	E			E	R	R	E	C	A
L	R	U	T			S	I	E	N	N	E		C	R
M	E	N	T	E	S		E	C	L	A	T	E	R	A
N	N	I	E	R	A		N	O	E	S		R	I	D
O	D	E	S	I	R		A	T	S			E	N	E



• NAISSANCES EXTÉRIEURES

- BOUAZZAOUI Dina
- AYADI Hilona
- BOUNOUGHAZ Rayan
- FERNANDES Louis
- POTIAK Zakhar
- LESAGE Evan
- SAAD SALEH Amal
- GOUT Elias
- BONHOMME Léo
- MOMPLOT TADDEI Rafaël
- ABICHOU Zakaria
- KONE Rahimatou
- TCHANA NGATCHA Casimir
- GANGANU Rafael
- LAPEYRE TABONI Garance

• MARIAGES

- LEFEBVRE Louis
- PULGARIN OCAMPO Megane
- MANEA Milan
- DAS Ridit
- VU Léo
- HUSSONNOIS Raphaëlle
- FAKKOUL Isaiah
- LOUIS Jimmy
- DRAME Fatoumata
- MOISSI Isaac
- CHOFFEZ Adrien
- MALIK Ammar
- FOURATI Lana
- TADJA Délya
- TAVARES Thiago

• DÉCÈS

- Mireille STAMBOLLIJA épouse CVETOJEVIC, 84 ans
- Chiengkham PHANPHENGDY épouse HOUANGRASAPHANGTHONG, 68 ans
- Roger MARTINET, 86 ans
- Johanna SPANJERSBERG épouse MORIN, 82 ans
- Pierre COMBEAU, 91 ans
- Mohand Saïd TOUATI, 66 ans
- Simone DAVID veuve LEGUÉDARD, 98 ans
- Hugo BESSON, 33 ans
- Liliane CAILLERON épouse PRAULT, 71 ans

- Jean-Paul PINET, 78 ans
- Bruno LE PAPE, 62 ans
- Francisca CRIADO RAMON, 82 ans
- Chantal DELIDAIIS épouse MALLIA, 61 ans
- Maurice COUTEL, 92 ans
- Santo PAOLINO, 82 ans
- Gisèle LONG, 86 ans
- Saâda DAHAN, 91 ans
- Arlette DEVILLERS veuve DENIS, 69 ans
- Maryse POIRIER épouse MATTHEY, 82 ans
- Muntemba NDHLOVU, 72 ans
- Thi BUI veuve GROS, 83 ans



LIVRE DU MOIS

Auteur : Anna Hope

Editions : Gallimard

Titre : "Nos espérances"

Après le très beau roman "la salle de bal" Anna Hope nous propose les confidences de trois amies trentenaires dans les années 2010. La première est en mal d'enfant, la seconde est complètement déstabilisée par sa maternité, quant à la troisième, elle se démène dans une carrière artistique qui a bien du mal à démarrer.

Désir d'amour, d'enfant, d'une carrière pour chacune d'entre elles mais à 35 ans chacune fait le point de sa vie. Elles nous interpellent sur la difficulté à construire son identité de femme. Elles portent en elles l'héritage de leur mère. Un héritage dont elles sont garantes mais parfois bien lourd à porter. "On est allées changer le monde pour vous. Pour nos filles et qu'est-ce que vous en avez fait ?"

Les espoirs, les projets, les renoncements, l'amitié, la réalisation de soi sont les différentes composantes de l'identité des femmes.

"Qu'est-il arrivé aux femmes qu'elles étaient supposées devenir ?"

Ce très beau roman est le reflet des engagements et de l'existence des femmes.

RÉOUVERTURE DES RESTOS DU CŒUR



"Les Restos du cœur" rouvrent leurs portes à partir du jeudi 3 septembre de 8h30 à 11h30.

Il est rappelé aux familles bénéficiaires que le port du masque est obligatoire dans la zone où se situe le centre de distribution.

Contact : Nicole COMBES

Centre de Neuilly-Plaisance - Les Restaurants du Cœur

Tel : 09 82 48 01 60 - Email : ad93.neuillyplaisance@restosducoeur.org

DÉPART DU PÈRE MAINE

Le Père Nicolas MAINE, âgé de 50 ans, était arrivé en septembre 2013, en sa qualité de curé à la fois de la paroisse de Neuilly-sur-Marne (St Baudile) et des 2 paroisses de Neuilly-Plaisance (St Henri et Notre Dame d'Avron).

"Les communautés catholiques de nocéennes sont le reflet de la population, à la fois ancrée depuis de nombreuses années et qui se renouvelle, riche de sa diversité et de sa jeunesse.", dit-il.

Licencié de Théologie et de droit canonique et ordonné en 2000 en la cathédrale de Saint-Denis, celui-ci occupa différentes fonctions aux Lilas puis à Noisy-le Grand comme Aumônier diocésain des Scouts d'Europe et Aumônier militaire - Vice chancelier du diocèse aux Armées Françaises, avant d'arriver dans notre ville.

Homme simple, chaleureux et humaniste, le Père MAINE se félicite de l'excellence des relations de la paroisse avec la Mairie.

"Nous vivons avec la municipalité, une laïcité apaisée et constructive, pour preuve : la rencontre initiée par le Maire en juin 2017, regroupant les différents courants religieux représentés sur la ville.", dit-il encore.

Aussi, des processions aux Flambeaux sur le plateau d'Avron ont pu être organisées par la paroisse avec l'accord de la municipalité ainsi qu'une kermesse organisée au stade municipal chaque année.

En parallèle, celui-ci a pris une part active à la vie communale en participant notamment aux commémorations patriotiques honorant la mémoire des soldats morts pour la France.

"Je pars après 7 années riches de fraternité et de réalisations, non loin de notre belle ville, pour aller au Raincy. Mais je sais que je reviendrai car ici, je laisse une partie de mon cœur !", conclut Nicolas MAINE.



Le père MAINE

SOYEZ VIGILANTS AUSSI SUR LES RISQUES DE SQUAT

Un squatter est une personne qui est entrée illégalement dans un logement, sans avoir conclu de contrat de location avec le propriétaire et sans autorisation de ce dernier.

Dès lors, les moyens pour procéder à son expulsion diffèrent selon les situations :

- Si le logement est occupé, cela constitue un délit de violation de domicile et le propriétaire a la possibilité de faire procéder à l'évacuation forcée du logement sans saisir le juge, à la condition que celui-ci soit occupé au jour de l'intrusion des squatters.
- Si le logement est vacant, il faut distinguer deux cas :

- Si celui-ci est squatté depuis moins de 48h, le propriétaire doit porter plainte, prouver que le logement lui appartient (taxe foncière, acte de propriété) et peut directement recourir aux forces de police afin de procéder à l'expulsion immédiate sans qu'il lui soit nécessaire d'obtenir une décision judiciaire.

- Passé ce délai de 48 h, il lui sera nécessaire de saisir le juge et un long parcours judiciaire l'attend alors, pour récupérer son bien.

Soyez donc vigilants, notamment durant la période estivale, et n'hésitez pas à solliciter vos voisins pour surveiller votre bien.

SAISON 2020 / 2021



LE RUGBY CLUB DE NEUILLY-SUR-MARNE RECRUTE !

LE RCNM RECRUTE DES JOUEURS ET JOUEUSES CONFIRMÉS OU DÉBUTANTS DE 3 A 55 ANS ET PLUS

- Séniors (promotion d'honneur) ● Juniors
- Cadets ● Ecole de rugby (de 5 à 14 ans)
- Folklos ● Rugby féminin
- Ouverture d'une nouvelle section Baby rugby (à partir de 3 ans)

Contact : Nathalie / 06 17 49 09 01

STADE GUY BONIFACE
2, RUE DU PORT
93330 NEUILLY SUR MARNE
<https://rugbyclubneuillysurmarne.wordpress.com/>

80^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE L'APPEL DU 18 JUIN 1940

Il y a tout juste 80 ans, le Général de GAULLE, un homme seul à l'époque, émettait son appel sur les ondes de la BBC.

Ce dernier, fort d'une "certaine idée de la France", appelait les Français à ne pas se résigner devant l'ennemi.

C'est sous la présidence de **Christian DEMUYNCK**, qui a prononcé une allocution soulignant l'acte fondateur que constitua cet appel, qu'a eu lieu la céré-

monie commémorative de cet événement historique.

Ce dernier était accompagné de **Michèle CHOULET**, Conseillère Départementale, d'élus municipaux, des responsables des associations locales, d'anciens combattants, du souvenir, de leurs portedrapeaux ainsi que par de nombreux Nocéens.



Le Maire, durant son allocution

CÉRÉMONIE D'HOMMAGE AUX «MORTS POUR LA FRANCE EN INDOCHINE»

Le 8 juin, date officielle fixée par un décret de mai 2005, a eu lieu "l'Hommage de la Nation aux Morts pour la France lors de la Guerre d'Indochine" (1946-1954). Et cela, dans le respect des règles de distanciation et des gestes barrières.

Cette cérémonie avait lieu dans le square "Le Souvenir Français", dans lequel figure une stèle où sont inscrits, notamment, le nom de Nocéens victimes du conflit.



Martine LAMAURT, durant son allocution

Cette manifestation mémorielle était placée sous la présidence de **Martine LAMAURT**, Premier Maire adjoint, en présence de **Michèle CHOULET**, Conseillère Départementale, d'élus municipaux, d'anciens combattants, de portedrapeaux et de Nocéens.

Dans son allocution, Martine LAMAURT a pu rappeler les heures sombres de ce conflit meurtrier.

CÉRÉMONIE DU 14 JUILLET

La cérémonie de ce jour de Fête nationale fut présidée par **Martine LAMAURT** Premier Maire Adjoint, en présence de **M. Patrice ANATO**, député de la circonscription accompa-

gné d'élus municipaux et en présence de représentants d'associations d'anciens combattants et du Souvenir français, de portedrapeaux et de Nocéens.



Martine LAMAURT, durant son allocution

Paroles en Scène joue Feydeau

Les jeunes artistes de l'Atelier Paroles en Scène jouent "Un fil à la patte" de Georges FEYDEAU, dimanche 20 septembre à la Salle des Fêtes. Une histoire joyeuse et compliquée, dans laquelle le pauvre Bois-



d'Enghien tente de se défaire de l'encombrante Lucette, chanteuse légère, pour se ranger en épousant dans le beau monde la jeune Viviane, laquelle n'y voit pas d'inconvé-

nient mais préférerait épouser un mauvais garçon.

Un spectacle haut en couleurs mis en scène par Véronique Gargiulo et porté avec bonheur par une troupe virevoltante : à ne pas manquer !

Plus d'informations :

Dimanche 20 septembre à 17h.

Salle des Fêtes,

11 avenue du Maréchal Foch, 93360 Neuilly-Plaisance

Vente des billets sur place le jour de la représentation ou à l'accueil de la Mairie.

Renseignements : contact@parolesenscene.fr

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

Le Président de la République a déclaré, il y a quelques semaines, souhaiter que la France emprunte un “nouveau chemin” dont il doit prochainement dessiner les contours.

Pour ce que nous en savons déjà, celui-ci doit passer par une nouvelle organisation de l’Etat tout, dit-il, ne pouvant être décidé à Paris et appelant à “libérer la créativité et l’énergie du terrain”.

Cette assez récente prise de conscience et ce non moins regain de considération pour “ceux qui agissent au plus près de nos vies”, de la part du Chef de l’Etat est à louer... pour peu qu’ils soient suivis d’actes, eux-mêmes suivis d’effets !

Et l’accent du terroir de notre nouveau 1^{er} ministre ne suffira pas si une nouvelle étape de la décentralisation entérinant une nouvelle répartition des compétences entre l’Etat et les collectivités territoriales, n’est pas mise en œuvre.

Par ailleurs, il faut aussi réduire l’inégalité des moyens mis par l’Etat pour les collectivités locales et dont le sort réservé à la Seine-Saint-Denis est symptomatique, comme l’avait pointé le rapport parlementaire Cornut-Gentile / Kokuendo.

Nombre très insuffisants d’enseignants, de magistrats, de policiers, de greffiers... tandis que les besoins sont énormes, surtout par rapport à d’autres départements et sans compter le sous-investissement de l’Etat en moyens humains dans l’exercice de ses missions régaliennes (police, justice, éducation...).

Il conviendrait, enfin, d’instaurer réellement cette “Egalité républicaine” laquelle, pour reprendre les mots du nouveau Premier ministre parlant de l’écologie, “n’est pas une option” !

Les élus du Groupe Majoritaire

BUDGET 2020 : ADIEU LES PROMESSES !...

Au dernier conseil municipal, le maire a présenté son budget pour 2020. Malgré son slogan de campagne “Agir ensemble”, en fait d’actions, ce budget est identique aux précédents et manque selon nous d’ambition.

Le compte administratif des réalisations 2019 démontre le défaut d’investissement. Nous savons le rôle joué par les provisions faites en vue du remboursement des emprunts toxiques.

Nous avons révélé leur dangerosité depuis plusieurs années. La municipalité s’en est débarrassée dans la précipitation quelques jours avant les élections.

Compte-tenu d’excédents de plusieurs millions d’euros, nous continuons de penser qu’il faudrait un plan de développement maîtrisé pour notre ville. Mais, les promesses faites pendant la campagne électorale feront l’objet «d’études de faisabilité» qui seront réalisées “pendant la mandature”. Récurrentes, elles n’aboutissent à rien de concret depuis près de quarante ans.

Dans cette période difficile, il faudrait pourtant gérer la crise sanitaire tout en anticipant la crise sociale et économique.

Il faudrait moderniser notre ville, rénover les équipements et les bâtiments.

Il faudrait enfin prendre notre place au sein du Territoire Grand Paris-Grand Est.

Par ailleurs, nous ignorons ce que prévoit la ville pour soutenir les nocéennes et les nocéens dans la crise qui s’annonce dure pour les moins favorisés.

Pourquoi maintenir la prudence budgétaire, l’annulation des crédits d’investissements dès lors que nous serions débarrassés des emprunts toxiques ? Il faudrait attendre 2024 nous dit-on pour avoir quelques marges de manœuvres budgétaires. Les nocéennes et les nocéens apprécieront...

Nous resterons vigilants sur ces points essentiels car nous croyons à l’avenir de notre ville.

En attendant, nous vous souhaitons de bonnes vacances et vous donnons rendez-vous à la rentrée.

Pour nous rencontrer : sur rendez-vous au 06.01.21.55.35, ou sur reinventons.np@gmail.com.

Retrouvez notre actualité sur notre page Facebook “Réinventons Neuilly-Plaisance”.

*Les élus “Réinventons Neuilly-Plaisance”
Marie-Christine Reynaud, Georges Saunier,
Valérie Suchod, Nicolas Frémin*

NEWSLETTER

**POUR CONNAÎTRE
LES DERNIÈRES ACTUS
DE NEUILLY-PLAISANCE
INSCRIVEZ-VOUS !**

MAIRIE-NEUILLYPLAISANCE.COM

